

# TOUTES LES AIDES

## pour faciliter le parcours résidentiel des salariés

		Salariés des entreprises du secteur privé non agricole		Autres
		Entreprises de 10 salariés et plus	Entreprises de moins de 10 salariés	
<b>Locataires</b>				
1	Offre de logements locatifs dans parc social ou privé conventionné	•		• (1)
2	<b>AVANCE LOCA-PASS®</b>	•	•	• (1)(2)
3	<b>GARANTIE LOCA-PASS®</b>	•	•	• (1)(2)
4	<b>PASS-GRL®</b>	•	•	•
5	<b>PRÊT PASS-TRAVAUX®</b>	•	•	
6	Prêt relais pour allègement du coût supplémentaire d'un changement de logement	•	•	
<b>Accédants et propriétaires</b>				
7	Prêt pour construction/acquisition dans le neuf et assimilé	•		
8	Prêt pour acquisition dans l'ancien avec ou sans travaux	•		
9	Prêt relais pour acquisition d'une nouvelle résidence principale	•	•	
10	<b>PRÊT PASS-TRAVAUX®</b>	•	•	• (3)
11	Prêt location-accession (dispositif prêt social de location-accession - PSLA)	•		
12	<b>PASS-FONCIER®</b>	•	•	•
<b>Salariés en difficulté</b>				
13	Prêt pour allègement temporaire des quittances de loyers	•	•	
14	<b>PRÊT SECURI-PASS®</b>	•		
15	Prêt pour refinancement de prêts immobiliers plus onéreux	•	•	• (3)
16	Financement pour rachat du logement	•	•	
<b>Bailleurs</b>				
17	Prêt pour construction ou acquisition (dispositif "Robien recentré")	•		
18	Prêt pour travaux d'amélioration	•	•	•
19	<b>PRÊT PASS-TRAVAUX®</b> (copropriétés dégradées)	• (4)	• (4)	• (4)
20	Prêt pour travaux dans un logement vacant <b>NOUVEAU</b>	•	•	•
<b>Salariés en mobilité professionnelle</b>				
21	<b>AIDE MOBILI-PASS®</b>	•		
22	Offre de logements meublés	•	•	•
23	<b>AIDE MOBILI-JEUNE®</b>			•
<b>Personnes handicapées</b>				
24	Maintien à domicile de grands infirmes	•	•	•
<b>Offre de service en réseau</b>				
25	<b>CIL-PASS assistance®</b>			
26	<b>CIL-PASS mobilite®</b>			

(1) Travailleurs saisonniers - (2) Jeunes (- de 30 ans en recherche ou situation d'emploi) et étudiants boursiers d'Etat  
 (3) Propriétaires occupants dans copropriétés dégradées - (4) Propriétaires bailleurs dans copropriétés dégradées

\*Droits ouverts : accord systématique donné au demandeur respectant les conditions d'éligibilité et les critères d'octroi